



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Amendement 1**

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**T.90**

(11/94)

**TERMINAUX POUR LES SERVICES  
TÉLÉMATIQUES**

---

**CARACTÉRISTIQUES ET PROTOCOLES DES  
TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES  
DANS LE RNIS**

**Amendement 1 à la  
Recommandation UIT-T T.90**

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

---

## AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT (Helsinki, 1<sup>er</sup>-12 mars 1993).

L'Amendement 1 à la Recommandation UIT-T T.90, que l'on doit à la Commission d'études 8 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvé le 11 novembre 1994 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

La dernière version de la Recommandation UIT-T T.90 a été approuvée le 25 février 1992.

---

### NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue de télécommunications.

© UIT 1995

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Résumé .....	1
Modifications.....	1
1.1    Considérations générales .....	1
Annexe F – Procédures de sélection de terminal pour les terminaux de télématique RNIS.....	2
F.1    Introduction .....	2
F.1.2    Sélection de terminal – Vue d'ensemble .....	2
F.2    Aspects relatifs au canal D.....	3
F.3    Aspects relatifs aux canaux B .....	7
F.3.1    Procédures d'échange XID pour la sélection de terminal dans la bande .....	7
F.3.1.1    Considérations générales.....	7
F.3.1.4    Codage de l'identificateur TPI.....	8
F.3.2    Codages pour la négociation par champs d'information XID .....	9
F.3.2.1    Sous-champ identificateur de format .....	9
F.3.2.2    Sous-champ couche liaison de données .....	9
F.3.2.5    Règles d'application concernant l'utilisation des trames XID (FI = 84).....	9
F.3.2.6    Mode d'échange de trames XID .....	9
F.4    Interfonctionnement entre terminaux G3C ou G3F et terminaux G3 .....	18
F.5    Définition de l'usage de services complémentaires.....	18



## CARACTÉRISTIQUES ET PROTOCOLES DES TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES DANS LE RNIS

### Résumé

La présente Recommandation définit le profil fonctionnel permettant aux normes de base ISO/CEI 7776, 8208 et 8885 de spécifier les couches inférieures de la pile de services télématiques en cas de fonctionnement sur RNIS. Elle tient également compte de la procédure de sélection des terminaux applicable aux services de télématique utilisant des protocoles autres que les précédents, par exemple ceux du groupe 3 pour la transmission de télécopies sur RNIS.

Des valeurs de paramètre sont recommandées, afin d'assurer un débit utile satisfaisant en cas de fonctionnement sur des connexions présentant un important temps de propagation, telles que les liaisons par satellite. La compatibilité amont a été maintenue avec la version du *Livre bleu*.

Trois méthodes de négociation des valeurs de paramètre des couches inférieures ont été prévues, compte tenu des différents scénarios de connexion; par exemple, entièrement à l'intérieur du RNIS ou entre le RNIS et d'autres réseaux numériques.

La présente Recommandation fournit la définition de la couche réseau qui est reprise dans la Recommandation T.70 pour les terminaux de télématique; mais elle ne fournit pas la définition de la couche transport, qui est toujours celle de la couche transport des services de télématique.

### Modifications

1) Dans la partie «Sommaire», ajouter:

«Annexe F – Procédures de sélection de terminal pour les terminaux de télématique RNIS»

2) Modifier 1.1 comme suit:

#### «1.1 Considérations générales

Le réseau numérique avec intégration des services (RNIS) admet une gamme étendue de services et d'applications téléphoniques et non téléphoniques dans le même réseau, grâce à une interface usager-réseau polyvalente.

La présente Recommandation décrit les caractéristiques des terminaux développés pour les applications RNIS et reliés à un RNIS par une interface de la série I.

Par exemple, le télétext (voir la Recommandation T.60), la télécopie du groupe 4 (voir la Recommandation T.563) et le vidéotex (voir les Recommandations T.102 et T.103).

Les terminaux de télématique qui assurent à la fois le télétext et la télécopie du groupe 4 en mode opératoire mixte (voir la Recommandation T.561) font également l'objet de la présente Recommandation.

La procédure de sélection du terminal est définie compte tenu en particulier des terminaux télématiques prenant en charge des piles de protocoles autres que celles qui sont utilisées par les terminaux ci-dessus, tels ceux du groupe 3 utilisés pour la transmission de télécopies sur le RNIS conformément à l'Annexe C/T.30.

Les caractéristiques des terminaux destinés à d'autres services de télématique doivent faire l'objet d'un complément d'étude.

La présente Recommandation ne concerne pas les terminaux mis au point pour assurer des services de télématique dans les réseaux publics pour données à commutation de circuits (RPDCC), dans les réseaux publics pour données à commutation par paquets (RPDCP) et dans le réseau téléphonique public commuté (RTPC) en utilisant les adaptateurs de terminaux pour l'accès au RNIS (voir la Note 1).

L'interfonctionnement avec des terminaux télématiques déjà connectés aux RPDCC, aux RPDCP et aux RTPC et assurant par là même l'intégrité du service télématique, devrait être possible mais déborde le cadre de la présente Recommandation (voir la Note 2).

La présente Recommandation inclut plusieurs mécanismes de négociation pour la sélection des terminaux et des paramètres facultatifs.

#### NOTES

1 A titre d'orientation pour la réalisation, la question des appels entrants et des éléments d'information applicables aux terminaux de télécopie est traitée dans l'Appendice I.

2 Pour la fonction d'adaptation du débit, voir l'Appendice V.»

3) Ajouter l'Annexe F comme suit:

## Annexe F

### Procédures de sélection de terminal pour les terminaux de télématique RNIS

(Cette annexe fait partie intégrante de la présente Recommandation)

#### F.1 Introduction

La présente annexe décrit les procédures de sélection de terminal pour les terminaux télématiques comme les différents types de télécopieurs numériques pouvant être raccordés au RNIS. L'annexe développe les procédures définies dans les Annexes D et E. Elle ne remplace pas ces annexes mais est moins restrictive et devra être utilisée pour les futurs modèles.

**F.1.1** Le RNIS offre plusieurs mécanismes de sélection de terminal comme le sous-adressage ou la numérotation complète selon la Recommandation E.164, utilisée dans un service complémentaire de numéros multiples d'abonné.

De plus, la capacité support (BC) (*bearer capability*) et la vérification de compatibilité de couche inférieure (LLC) (*lower layer compatibility*) ou de couche supérieure (HLC) (*higher layer compatibility*) peuvent aussi être considérées comme étant des mécanismes d'identification de terminal. Ces champs d'information ne sont cependant pas toujours disponibles universellement, en particulier dans les connexions internationales ou dans les communications qui n'utilisent pas le RNIS de bout en bout. C'est la raison pour laquelle on a également défini un mécanisme d'identification de terminal dans la bande, maximisant la probabilité de communication efficace.

La négociation dans la bande s'effectue au moyen des trames d'échange XID, dont le format est défini dans ISO/CEI 8885. Un identificateur de format XID spécial (FI = 84H) a été attribué par l'ISO à la négociation avec un terminal de télématique.

#### F.1.2 Sélection de terminal – Vue d'ensemble

Compte tenu du fait qu'il existe plusieurs types de terminaux de télécopie à 64 kbit/s dans le RNIS, la procédure suivante de sélection de terminal sera spécifiée. La Figure F.1 montre les possibilités offertes dans le RNIS pour la sélection du mode de fonctionnement.

Cette procédure de sélection inclut la compatibilité amont avec les terminaux de télécopie à 64 kbit/s conformes à la version de février 1992 de la Recommandation T.90 et au *Livre bleu* de 1988. Elle permet également la sélection des fonctions dans les terminaux multimodes.

**F.1.3** Les appels de télécopie sont établis dans le RNIS par l'intermédiaire du canal D. Les champs BC, LLC et HLC de sélection de terminal doivent être utilisés par l'équipement terminal appelant. Ces champs ne seront pas toujours disponibles au terminal de réception. Cette procédure correspond à la sélection hors bande du terminal. Les Tableaux F.1, F.2 et F.3 définissent les valeurs des paramètres de chaque type de terminal.

**F.1.4** Une fois que la connexion RNIS a été établie, il est possible d'engager une négociation supplémentaire par l'intermédiaire du canal B. Ce processus de négociation est fondé sur l'échange de trames XID et correspond à la procédure de sélection dans la bande. Il s'agit d'une extension de la technique décrite dans l'Annexe C et illustrée dans l'Annexe E. On utilise un identificateur de format différent (FI = 84H) dans les trames XID parce que celles-ci acheminent des informations complémentaires de celles des paramètres de couche 2 pour la définition des types de terminal télématique. L'identificateur FI = 82H précédent est défini pour l'usage général, tandis que l'identificateur FI = 84H est défini pour les Recommandations UIT-T de la série T.

La Figure F.3 montre le contenu des deux types de trame XID tandis que la Figure F.5 contient les diagrammes SDL décrivant la procédure de démarrage.

Si, ce qui serait inhabituel, un conflit se présentait entre procédures de sélection dans la bande et hors bande, la procédure dans la bande aurait préséance car elle intervient plus tard.

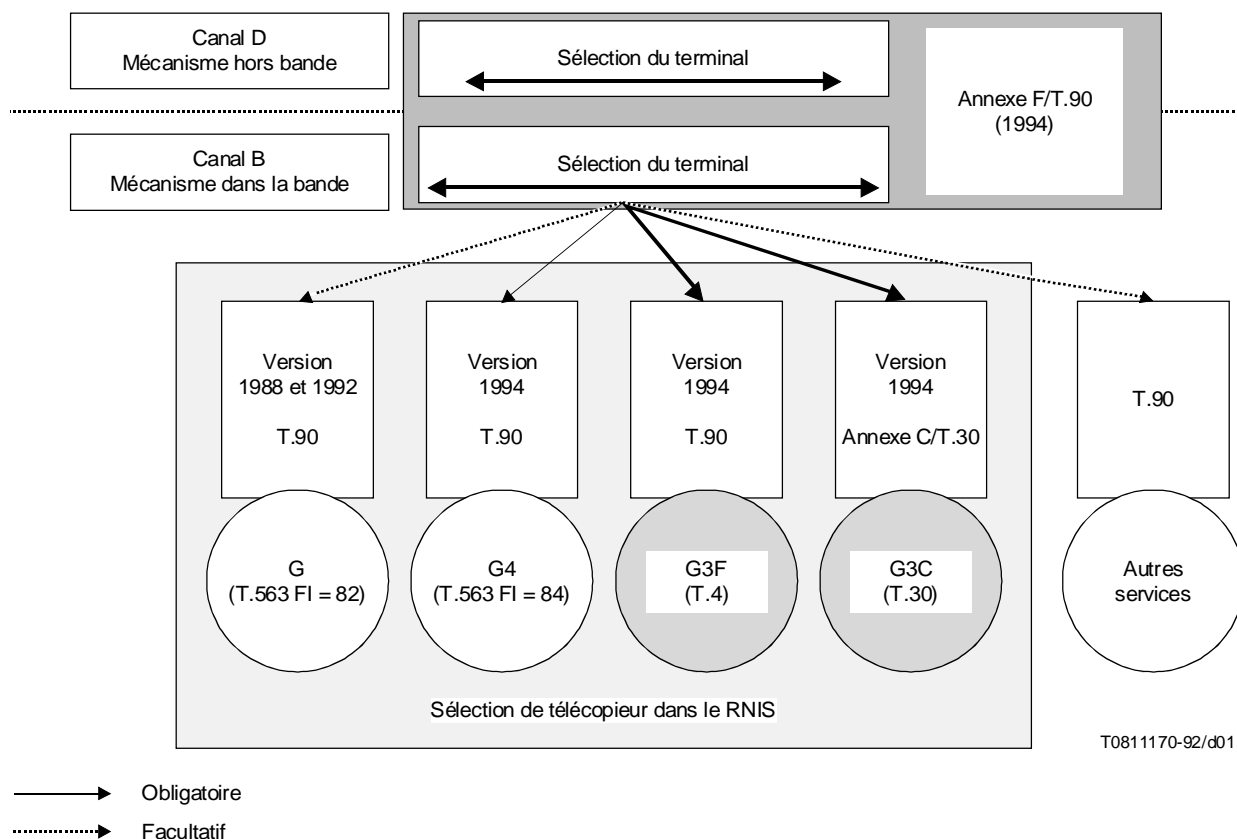


FIGURE F.1/T.90

**Domaine d'application de la procédure de sélection du mode de fonctionnement sur RNIS**

**F.1.5** Lorsque les éléments d'information du canal D, définissent sans ambiguïté le service de télématique demandé, ne sont pas pris en charge par la connexion RNIS, la procédure de sélection dans la bande est requise dans le canal B.

La sélection du terminal à l'extrémité appelée peut avoir été exécutée sur l'élément d'information de capacité support (BC-IE) seulement, car la seule information de compatibilité hors bande disponible est l'élément d'information de capacité support (BC-IE) reçu. Toutefois, la définition des paramètres de l'élément d'information BC-IE est commune aux différents services de télématique. En conséquence, à moins qu'à l'extrémité appelante on ne la connaisse déjà, on ne peut connaître la sélection du terminal compatible à l'extrémité appelée qu'en appliquant la procédure de négociation dans la bande du F.1.4, procédure appliquée après l'établissement de la communication. Toutefois, cette procédure peut aboutir à la détection de la non-disponibilité d'un terminal compatible, de sorte que le mode de communication requis ne peut être établi dans ce cas. Cette situation aboutit à la libération de la communication virtuellement taxable, qui n'a toutefois duré que le temps, très bref, du processus d'interrogation.

Toute connaissance préalable fondée sur le numéro appelé ou acquise après d'autres tentatives d'appel du même numéro de terminal E.164 peut être utilisée pour minimiser le nombre de ces cas.

**F.2 Aspects relatifs au canal D**

**F.2.1** Les paramètres BC, LLC et HLC pour les terminaux de télécopie G3C et G3F sont indiqués dans les Tableaux F.1, F.2 et F.3.

**F.2.1.1** Le Tableau F.1 montre la structure de codage indiquant la capacité support (BC) pour la transmission par télécopie de type G3C ou G3F.

TABLEAU F.1/T.90

## Structure de codage BC pour transmission de télécopie G3C et G3F

Numéro d'octet	Éléments d'information	Contenu	Télécopie G3C		Télécopie G3F	
			Condition pour le côté appelant	Condition pour le côté appelé	Condition pour le côté appelant	Condition pour le côté appelé
1	Identificateur d'élément d'information de capacité support	Identificateur	M	M	M	M
2	Longueur du contenu de capacité support	Longueur	M	M	M	M
3	Extension Norme de codage	Extension Codage normalisé du CCITT	M M	M M	M M	M M
	Capacité de transfert d'information	Information numérique sans restriction	M	M	M	M
4	Extension Mode de transfert Débit de transfert d'information	Extension Mode circuit	M M	M M	M M	M M
		64 kbit/s	M	M	M	M
5	Extension Identification de couche 1 Protocole de couche 1 d'information d'utilisateur		N N	N N	N N	N N
			N	N	N	N
6	Extension Identification de couche 2 Protocole de couche 2 d'information d'utilisateur		N N	N N	N N	N N
			N	N	N	N
7	Extension Identification de couche 3 Protocole de couche 3 d'information d'utilisateur		N N	N N	N N	N N
			N	N	N	N
M	L'envoi de l'élément d'information est obligatoire pour le côté appelant et la vérification de son contenu est obligatoire pour le côté appelé.					
N	Le côté appelant n'envoie pas l'élément d'information et le côté appelé ne tient pas compte de l'élément d'information.					



**F.2.1.2** Le Tableau F.2 montre la structure de codage indiquant la compatibilité de couche inférieure (LLC) pour la transmission de télécopie par terminaux de type G3C ou G3F.

TABLEAU F.2/T.90

**Structure de codage LLC pour transmission de télécopie G3C et G3F**

Octet	Éléments d'information	Contenu	Télécopie G3C		Télécopie G3F	
			Condition pour le côté appelant	Condition pour le côté appelé	Condition pour le côté appelant	Condition pour le côté appelé
1	Identificateur d'élément d'information de compatibilité de couche inférieure	Identificateur	M	O	M	O
2	Longueur du contenu de compatibilité de couche inférieure	Longueur	M	O	M	O
3	Extension Norme de codage	Extension Codage normalisé du CCITT	M M	O O	M M	O O
	Capacité de transfert d'information	Information numérique sans restriction (Note 1)	M	O	M	O
4	Extension Mode de transfert Débit de transfert d'information	Extension Mode circuit 64 kbit/s	M	O	M	O
			M	O	M	O
			M	O	M	O
5	Extension Identification de couche 1 Protocole de couche 1 d'information d'utilisateur		N	N	N	N
			N	N	N	N
			N	N	N	N
6	Extension Identification de couche 2 Protocole de couche 2 d'information d'utilisateur	Extension Identificateur de couche 2 Fonctionnement ETTD-ETTD selon ISO 7776 (Note 2)	N	N	M	O
			N	N	M	O
			N	N	M	O
7	Extension Identification de couche 3 Protocole de couche 3 d'information d'utilisateur	Extension Identificateur de couche 3 Fonctionnement ETTD-ETTD selon ISO 8208 (Note 2)	N	N	M	O
			N	N	M	O
			N	N	M	O

M L'envoi de l'élément d'information est obligatoire pour le côté appelant et la vérification de son contenu est obligatoire pour le côté appelé.

O Le côté appelé vérifie l'élément d'information, s'il est présent.

N Le côté appelant n'envoie pas l'élément d'information et le côté appelé ne tient pas compte de l'élément d'information.

NOTES

1 La négociation LLC hors bande n'est pas possible si l'octet 3a (bit 7) est omis.

2 L'élément d'information LLC peut être transféré de façon transparente par un RNIS entre l'appelé et l'appelant. Il peut aussi servir à la négociation des paramètres comme décrit dans l'Annexe J/Q.931.

**F.2.1.3** Le Tableau F.3 montre la structure de codage indiquant la compatibilité de couche supérieure (HLC) pour la transmission de télécopie par terminaux de type G3C ou G3F.

TABLEAU F.3/T.90

**Structure de codage HLC pour transmission de télécopie G3C et G3F**

Octet	Éléments d'information	Contenu	Télécopie G3C		Télécopie G3F	
			Condition pour le côté appelant (Note 2)	Condition pour le côté appelé	Condition pour le côté appelant (Note 2)	Condition pour le côté appelé
1	Identificateur d'élément d'information de compatibilité de couche supérieure	Identificateur	M	O	M	O
2	Longueur du contenu de compatibilité de couche supérieure	Longueur	M	O	M	O
3	Extension Norme de codage	Extension Codage normalisé du CCITT	M M	O O	M M	O O
	Interprétation	Identification des caractéristiques de la première couche supérieure	M	O	M	O
	Méthode de présentation du profil de protocole	Profil de protocole de couche supérieure	M	O	M	O
4	Extension Identification des caractéristiques de couche supérieure	Extension Groupe de télécopie (Note 1)	M M	O O	M M	O O
			4a	Extension Identification des caractéristiques de la couche supérieure étendue	N N	N N
<p>M L'envoi de l'élément d'information est obligatoire pour le côté appelant et la vérification de son contenu est obligatoire pour le côté appelé.</p> <p>O Le côté appelé vérifie l'élément d'information, s'il est présent.</p> <p>N Le côté appelant n'envoie pas l'élément d'information et le côté appelé ne tient pas compte de l'élément d'information.</p> <p>NOTES</p> <p>1 Dans le cas du mode de fonctionnement G3C, on indiquera «groupe 2/3» pour le groupe de télécopie et «groupe 4» dans le cas du mode G3F.</p> <p>2 Deux jeux de paramètres possibles peuvent être spécifiés selon le mécanisme de sélection de la compatibilité HLC, par ordre croissant de préférence.</p>						

### F.3 Aspects relatifs aux canaux B

#### F.3.1 Procédures d'échange XID pour la sélection de terminal dans la bande

##### F.3.1.1 Considérations générales

La trame XID définie dans la présente annexe est utilisée pour l'échange, aussi bien d'informations de couche liaison de données que d'informations d'identification de protocole de terminal. Les définitions de l'Annexe C sont applicables aux trames de commande/réponse XID, à la structure du champ d'information de trame XID, au sous-champ identificateur de format et au sous-champ données d'usager. La Figure F.2 montre le mécanisme de sélection utilisant la commande/réponse XID.

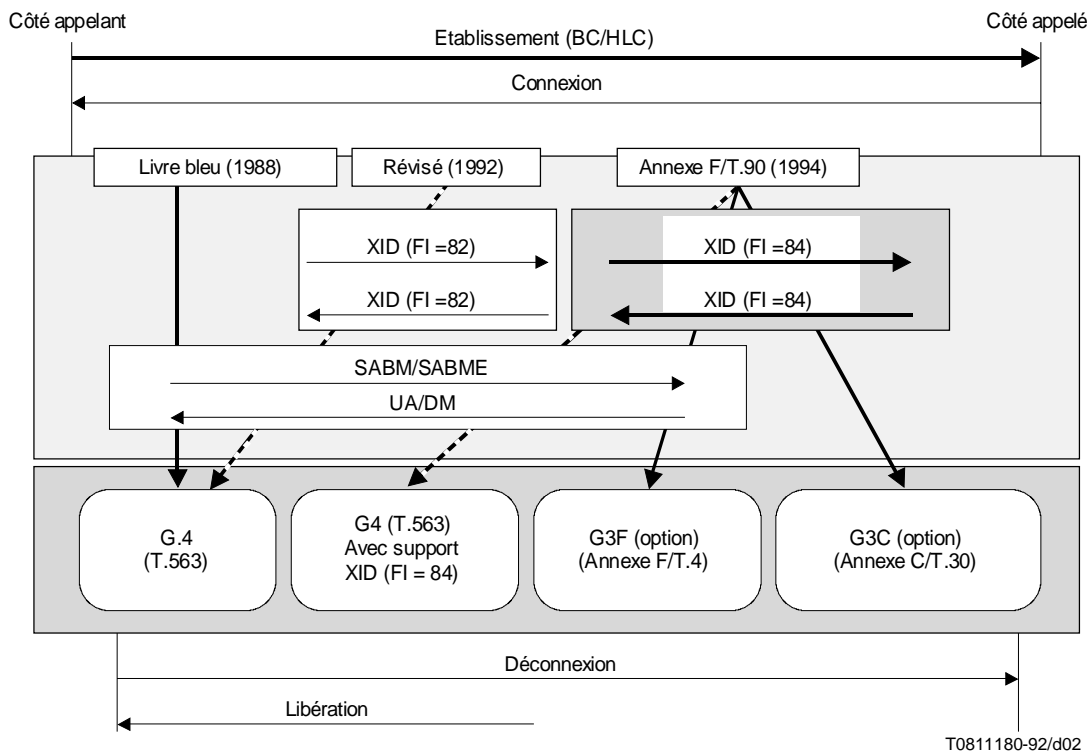


FIGURE F.2/T.90

#### Mécanisme de sélection de terminal pour la télécopie RNIS

L'appelant peut utiliser les octets d'extension facultative 6a, 6b, 7a, 7b et 7c de l'élément d'information LLC selon le codage de la Figure F.3 et du Tableau F.1 pour indiquer un jeu de paramètres préférés de couche 2 et de couche 3. L'absence d'un octet d'extension signalera l'utilisation des valeurs par défaut de tous les paramètres, si d'autres mécanismes de négociation dans la bande ne sont pas activés. On peut spécifier plusieurs jeux de paramètres en variante au moyen d'une concaténation par ordre de préférence de multiples éléments d'information LLC.

Le Tableau F.1 définit les indicatifs d'accès pour les protocoles actuellement définis et pour les valeurs paramétriques définies par la présente Recommandation. Des indicatifs d'accès supplémentaires seront définis lorsque d'autres protocoles seront spécifiés pour les couches 2 et 3. Les valeurs paramétriques recommandées sont indiquées dans l'Appendice VI.

**F.3.1.2** La procédure XID définie dans la présente annexe n'est utilisée que pour les applications de terminaux télématiques dans les Recommandations UIT-T de la série T. La Figure F.3 montre le format XID pour la sélection de terminal utilisant l'identificateur de format (FI) = 84H.

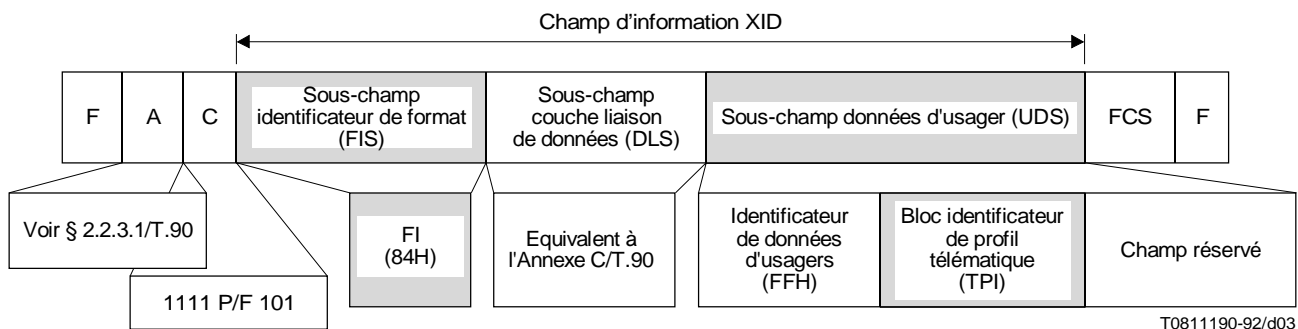


FIGURE F.3/T.90

**Format XID de base pour la sélection de terminal**

**F.3.1.3** La Figure F.4 montre le format de données pour le bloc identificateur de profil télématique.

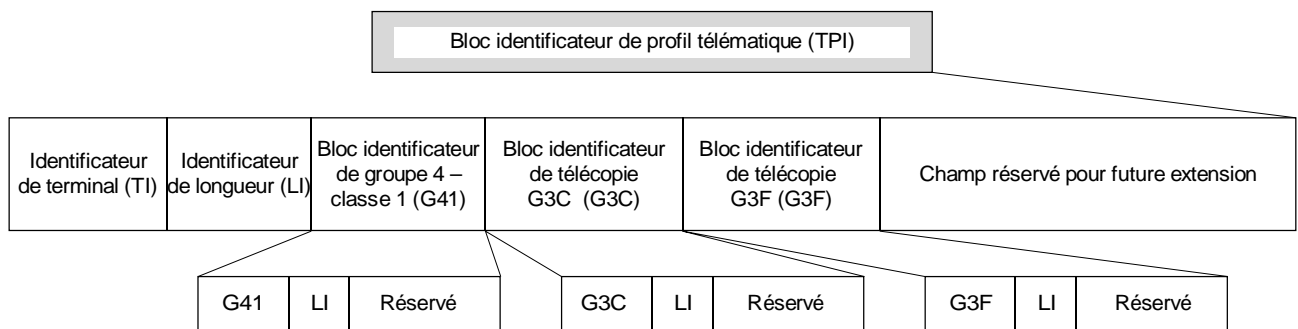


FIGURE F.4/T.90

**Format des données pour le bloc identificateur de profil télématique (TPI)**

**F.3.1.4** Codage de l'identificateur TPI

Bit	8 7 6 5 4 3 2 1	Contenu
	0 0 0 0 0 0 0 0	Réserve
	0 0 0 0 0 0 0 1	Identificateur de terminal (TI)
	.	
	.	
	0 0 0 1 0 0 0 0	Réserve
	0 0 0 1 0 0 0 1	Identificateur groupe 4 – classe 1 (G41)
	0 0 0 1 0 0 1 0	Identificateur télécopie G3C (G3C)
	0 0 0 1 0 0 1 1	Identificateur télécopie G3F (G3F)
	0 0 0 1 0 1 0 0	
	.	
	.	
	.	
	1 1 1 1 1 1 1 1	Réserve pour extension future

Exemple de codage: format d'identificateur TPI pour mode G3C seulement (sans paramètres).

TI	LI	Identificateur télécopie G3C	Indicateur LI
0 0 0 0 0 0 0 1	0 0 0 0 0 0 1 0	0 0 0 1 0 0 1 0	0 0 0 0 0 0 0 0

NOTE – Pour les terminaux multimodes, plusieurs identificateurs peuvent être indiqués (par exemple G4 – classe 1 et G3F).

### F.3.2 Codages pour la négociation par champs d'information XID

#### F.3.2.1 Sous-champ identificateur de format

La valeur FI = 84 (hex) doit être utilisée pour la sélection du terminal et pour la négociation des paramètres essentiels.

#### F.3.2.2 Sous-champ couche liaison de données

Les indicatifs d'accès pour le sous-champ couche liaison de données sont définis dans l'Annexe C.

F.3.2.3 Les principes et les règles d'application concernant l'interopérabilité doivent être conformes à C.5.

F.3.2.4 Les règles d'application concernant les erreurs de protocole doivent être conformes à C.6.

#### F.3.2.5 Règles d'application concernant l'utilisation des trames XID (FI = 84)

F.3.2.5.1 La trame XID de commande/réponse est obligatoire pour les modes G3C et G3F mais elle est facultative pour le mode groupe 4 – classe 1.

F.3.2.5.2 Le sous-champ DLS (couche liaison de données) est facultatif pour les modes G3F et G4; il n'est pas utilisé dans le mode G3C.

F.3.2.5.3 Pour les champs d'adresse, les codes doivent être conformes au 2.2.3.1:

- côté appelant: 03 (hex);
- côté appelé: 01 (hex).

#### F.3.2.6 Mode d'échange de trames XID

Le terminal appelant émet une trame XID avec un identificateur TPI contenant ses modes de communication possibles, par ordre de préférence. Le terminal appelé émet une trame XID avec un identificateur TPI contenant un seul mode de communication, qui est le plus grand mode commun entre terminaux appelant et appelé, ou contenant une liste des modes que le terminal appelé peut gérer. L'émetteur a le choix entre fonctionner dans le mode choisi par le récepteur ou libérer la connexion.

NOTE – Les quatre règles suivantes seront appliquées pour indiquer les priorités entre ces modes de communication.

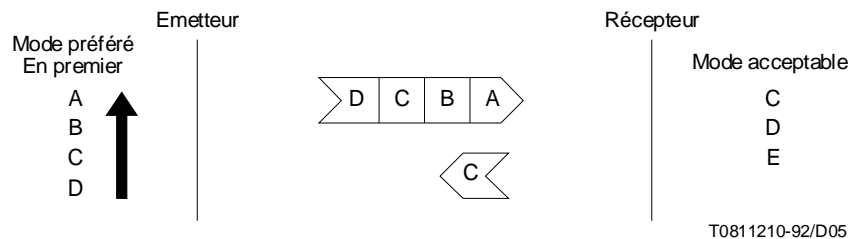
Règle 1 – Le terminal émetteur transmet d'abord l'identificateur de terminal pour le mode de communication le plus élevé dans la liste de ses préférences, suivi du mode immédiatement moins préférable.

Règle 2 – Le terminal récepteur sélectionne un mode de communication qui est acceptable pour lui et qui est le plus attendu par l'émetteur; puis il envoie au terminal émetteur une réponse contenant l'identificateur de terminal pour ce mode de communication.

Règle 3 – Si aucun mode n'est acceptable, le terminal récepteur envoie, en réponse au terminal émetteur, tout identificateur de terminal géré par lui. Au moyen de ces renseignements, l'émetteur peut alors essayer de nouveau d'émettre, dans un autre mode.

Règle 4 – Afin d'échanger de tels renseignements, le terminal émetteur utilisera la commande XID (P = 1) et le terminal récepteur utilisera la réponse XID (F = 1).

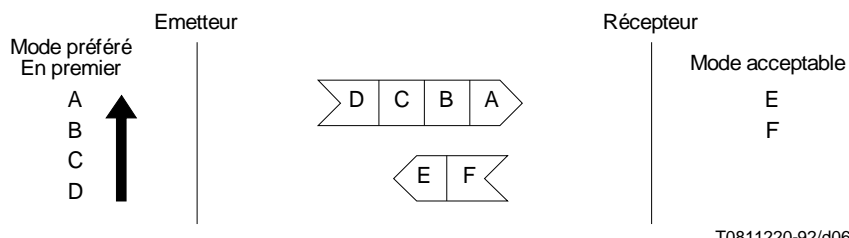
La Figure de la Note 1 montre un exemple de séquence dans laquelle un mode de communication est bien accepté par le récepteur. Dans cette figure, le mode A est celui qui est le plus attendu par l'émetteur, suivi des modes B, C et D. Le terminal récepteur répond au terminal émetteur avec le mode C parce que celui-ci est un des deux modes communs (C et D) et qu'il est plus attendu que le mode D par l'émetteur.



T0811210-92/D05

FIGURE DE LA NOTE 1  
Négociation par identificateur TPI (Acceptation)

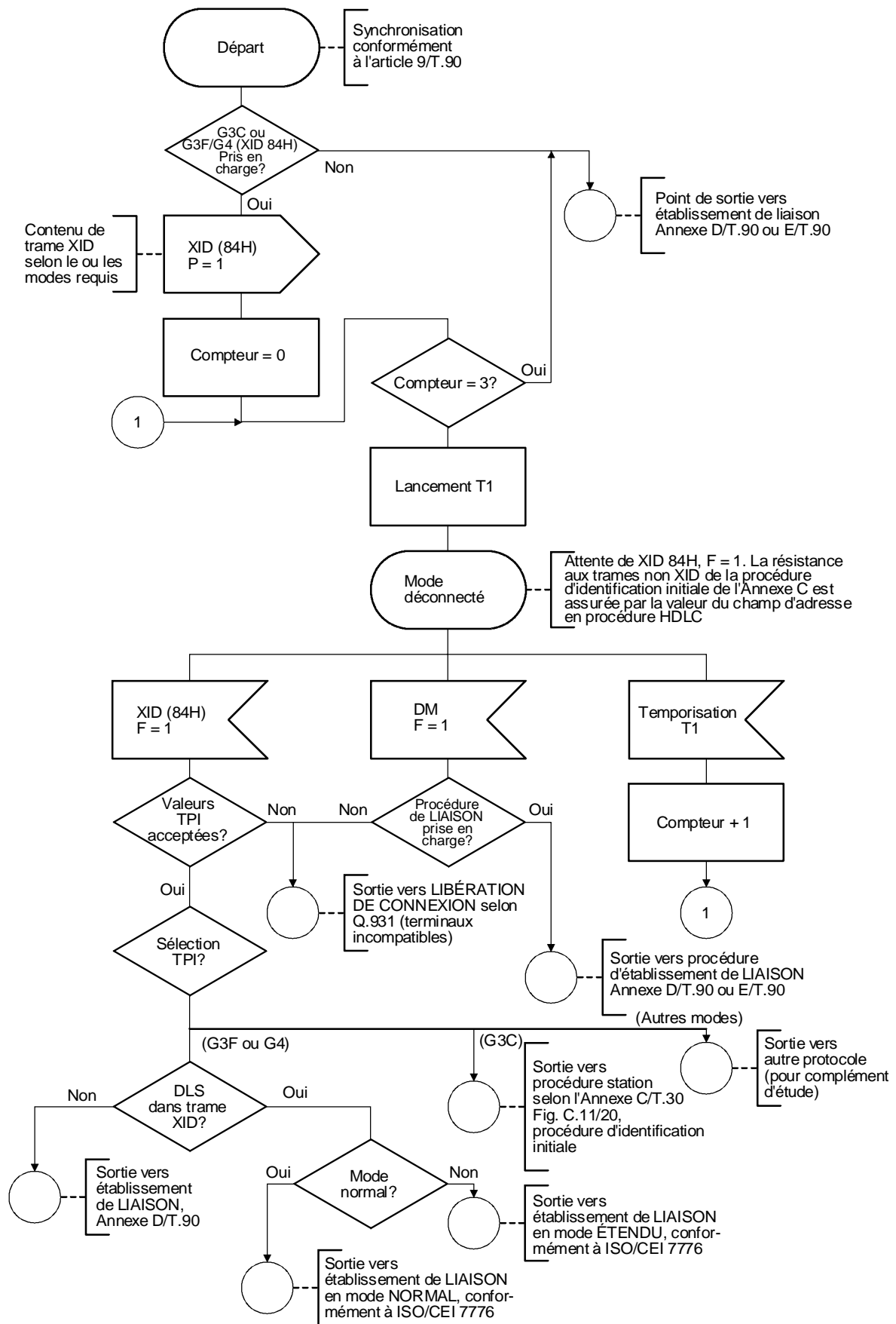
La Figure de la Note 2 montre un exemple de séquence où la connexion est refusée par le terminal récepteur. Celui-ci répond au terminal émetteur en lui envoyant tous ses identificateurs de terminal (E et F) conformément à la Règle 3, car il n'existe pas de mode commun entre les terminaux d'émission et de réception.



T0811220-92/d06

FIGURE DE LA NOTE 2  
Négociation par identificateur TPI (Rejet)

**F.3.3** Diagramme SDL pour la procédure d'établissement des terminaux de télécopie fonctionnant à 64 kbit/s sur le RNIS: la Figure F.5 illustre le diagramme SDL pour la sélection de terminal, alors que la Figure F.6 représente le diagramme SDL pour la procédure d'identification initiale (côté appelant) de l'Annexe C/T.30 en cas de sortie de la procédure de sélection par la décision «directement à G3C».

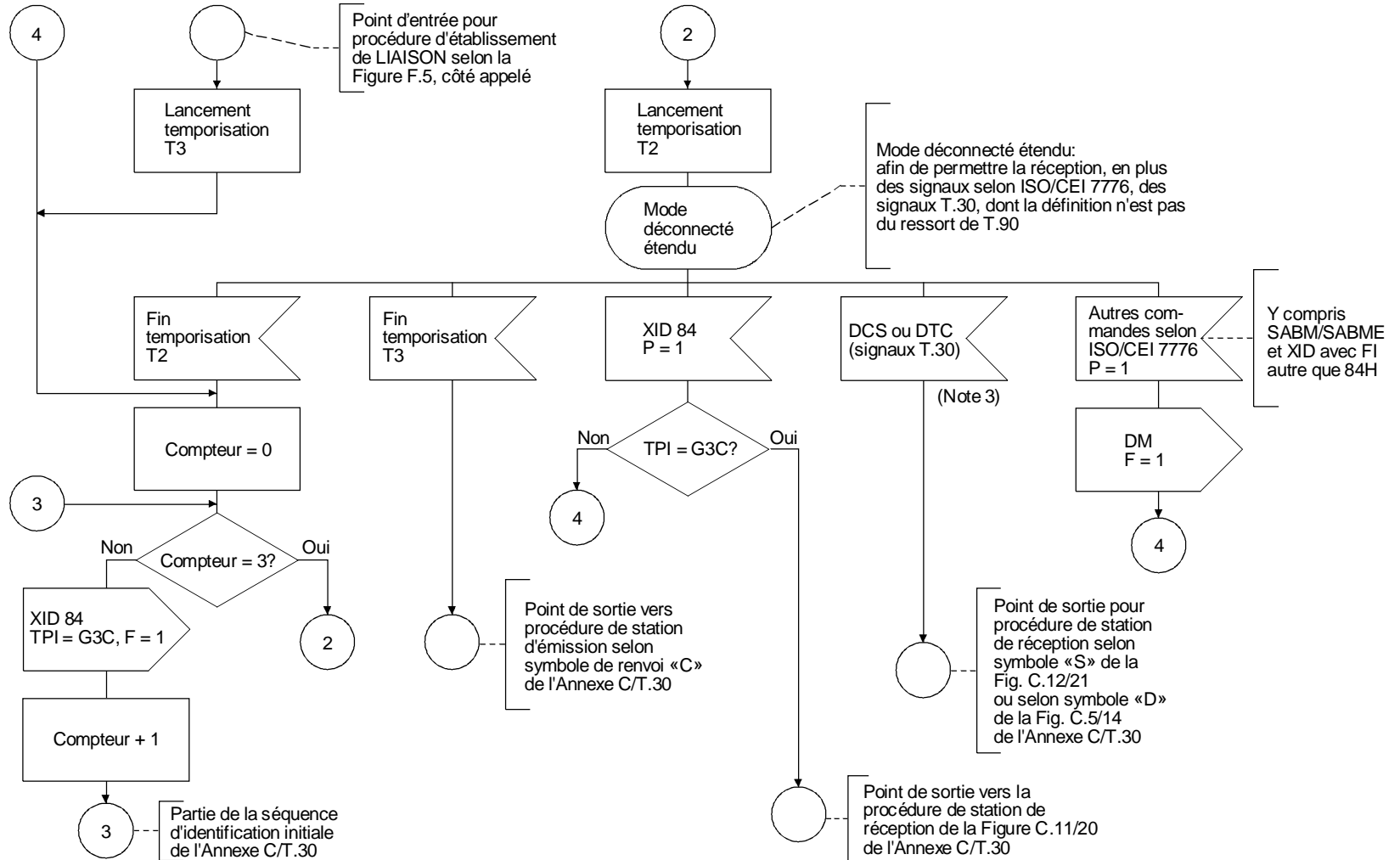


T0815110-94/d07

FIGURE F.5/T.90  
Diagramme SDL de sélection du terminal (côté appellant)







NOTES

- 1 La durée de la temporisation T2 est la même que celle de la temporisation T9 dans l'Annexe C/T.30.
- 2 La durée de la temporisation T3 est la même que celle de la temporisation T6 dans l'Annexe C/T.30.
- 3 Ce cas s'applique si le signal d'entrée «XID 84 P = 1» n'est pas arrivé en raison de l'apparition d'une erreur.

T0815130-94/d09

FIGURE F.6/T.90

**Diagramme SDL pour la procédure d'identification initiale (côté appelé) selon l'Annexe C/T.30, lorsque l'on quitte la procédure de sélection du terminal via la «sortie directe en G3C»**

**F.3.4** Le Tableau F.6 montre les cas d'interfonctionnement possibles pour les modes de télécopie à 64 kbit/s sur RNIS.

TABLEAU F.6/T.90

**Tableau d'interfonctionnement**

De	Vers	G4/1 (FI = 82H)	G4/1 (FI = 84H)	G3F	G3C	G4/1 + G3F	G4/1 + G3C	G4/1 + G3F + G3C
G4/1 (FI = 82H)		4	4	4	X	4	4	4
G4/1 (FI = 84H)		4	4	4	X	4	4	4
G3F		4	4	4	X	4	4	4
G3C		X	X	X	C	X	C	C
G4/1 + G3F		4	4	4	X	4	4	4
G4/1 + G3C		4	4	4	C	4	4 ou C	4 ou C
G4/1 + G3F + G3C		4	4	4	C	4	4 ou C	4 ou C
4 Protocole G4 C Protocole G3C X Pas de communication								

Les Figures F.1-1 à F.4-3 montrent quelques exemples tirés du Tableau F.6. Le Tableau F.7 définit la combinaison des modes appelants et appelés pour les Figures F.1-1 à F.4-3.

TABLEAU F.7/T.90

**Exemples de combinaison pour séquence de communication**

Côté appelé	Côté appelant	G4	G4 (82H)	G4 (84H) ou G3F	G3C	G4 (84H) + G3C ou G3F + G3C
G4		*	*	Fig. F.1-1	Fig. F.1-2	Fig. F.1-1
G4 (82H)		*	*	Fig. F.2-1	Fig. F.2-2	Fig. F.2-1
G4 (84H) ou G3F		Fig. F.3-1	Fig. F.3-2	Fig. F.3-3	Fig. F.3-4	Fig. F.3-3
G3C		Fig. F.4-1	Fig. F.4-1	Fig. F.4-2	Fig. F.4-3	Fig. F.4-3
G4 (84H) + G3C ou G3F + G3C		Fig. F.3-1	Fig. F.3-2	Fig. F.3-3	Fig. F.4-3	Fig. F.3-3 ou Fig. F.4-3
<b>NOTES</b> 1 L'astérisque indique que la combinaison est définie dans le corps du texte de la Recommandation T.90. 2 Le terme «G4 (82H)» indique qu'il s'agit d'un télécopieur G4 conforme à la Recommandation T.90 (1992). 3 Le terme «G4 (84H)» indique qu'il s'agit d'un télécopieur G4 acceptant la trame XID (84H). 4 La combinaison «G4 (84H) + G3F + G3C» n'est pas indiquée parce que les modes «G4 (84H)» comme «G3C» utilisent la même procédure XID pour déterminer le mode approprié. 5 La description du terme «Fig. F.3-3 ou Fig. F.4-3» est la suivante: a) «Fig. F.3-3» – Cette séquence s'applique lorsque l'échange de trames XID aboutit à l'utilisation de la procédure G4/G3F ou G3C. b) «Fig. F.4-3» – Cette séquence s'applique lorsque l'échange de trames XID aboutit à l'utilisation de la procédure G3C ou G4/G3F. 6 Les terminaux qui utilisent la trame XID (84H) peuvent également utiliser la trame XID (82H).						

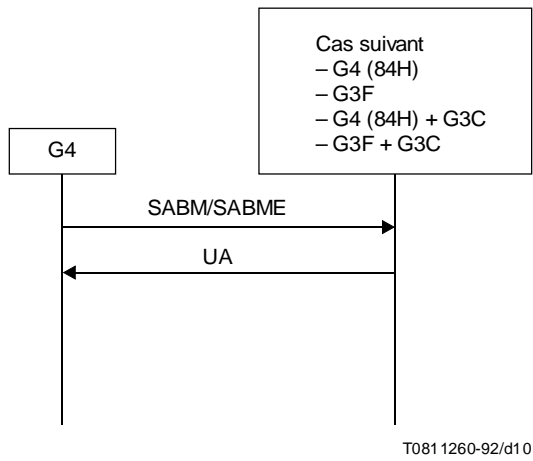


FIGURE F.1-1/T.90

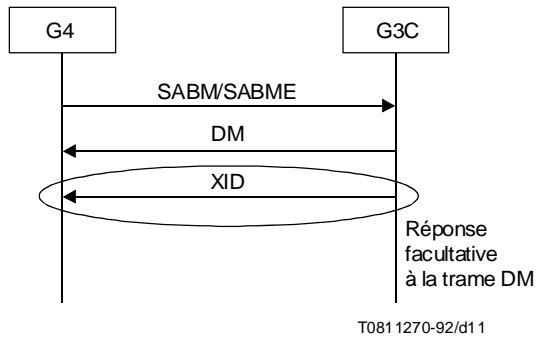


FIGURE F.1-2/T.90

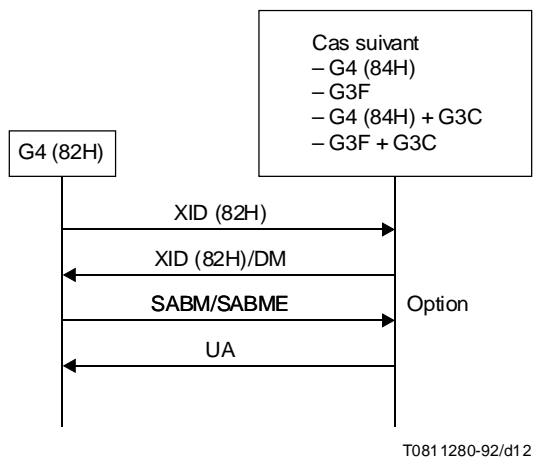


FIGURE F.2-1/T.90

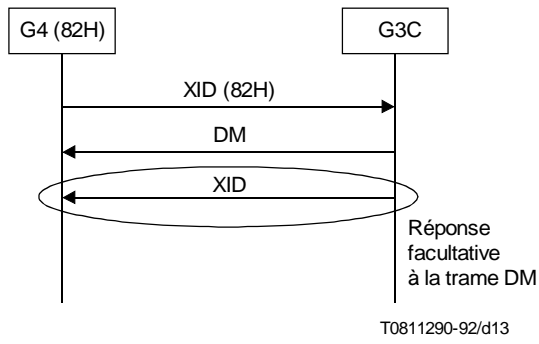


FIGURE F.2-2/T.90

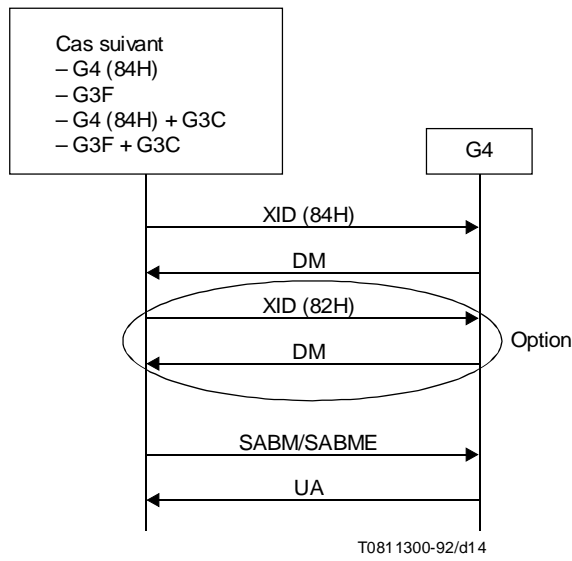


FIGURE F.3-1/T.90

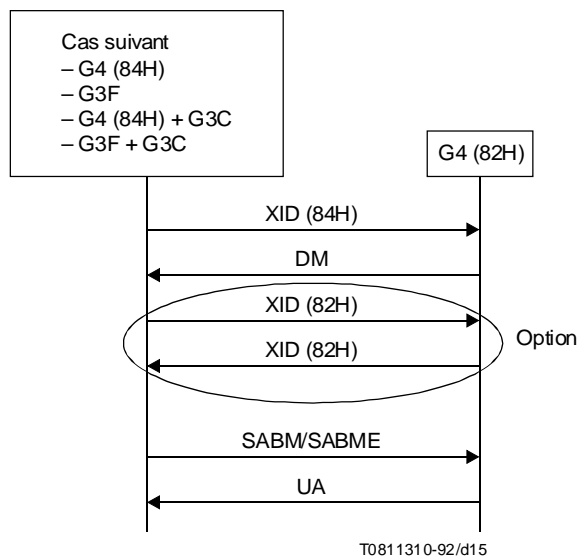


FIGURE F.3-2/T.90

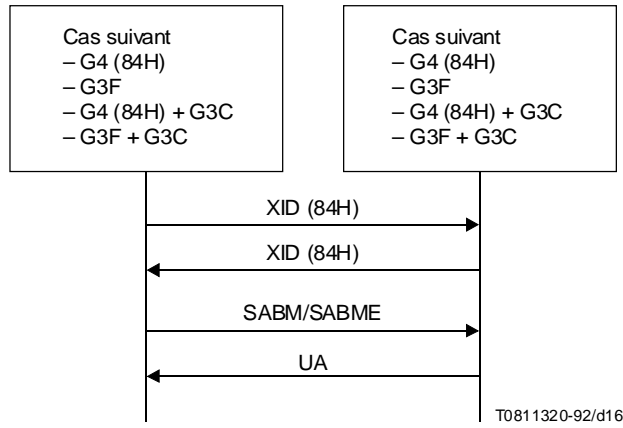


FIGURE F.3-3/T.90

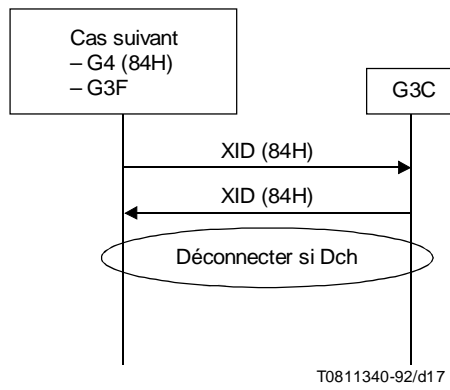


FIGURE F.3-4/T.90

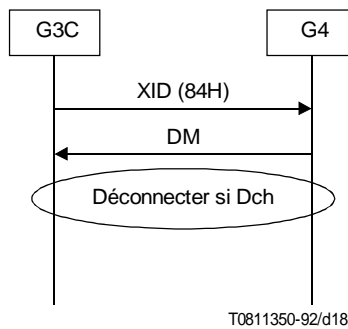


FIGURE F.4-1/T.90

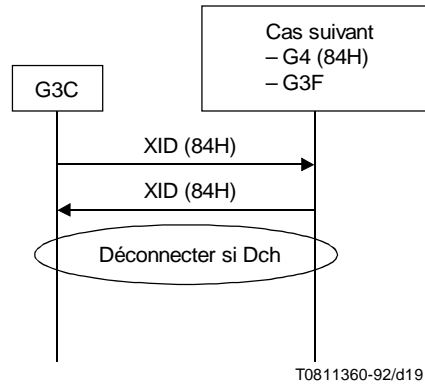


FIGURE F.4-2/T.90

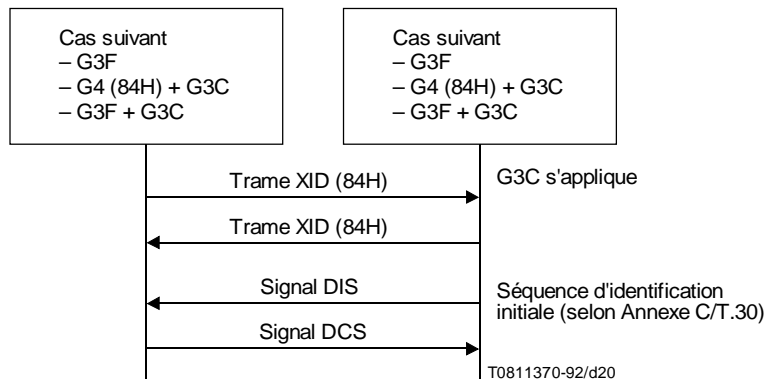


FIGURE F.4-3/T.90

#### F.4 Interfonctionnement entre terminaux G3C ou G3F et terminaux G3

L'interfonctionnement entre terminaux G3C ou G3F et terminaux G3 multimodes BC, LLC, HLC et/ou multisupports (MUB) (*multi use bearer*) fera l'objet d'un complément d'étude.

#### F.5 Définition de l'usage de services complémentaires

La définition de l'usage de services complémentaires tels que le sous-adressage, la sélection directe à l'arrivée (DDI), etc., fera l'objet d'un complément d'étude.